



Opération de Développement Rural – Baelen

Compte-rendu de la CLDR 1 - 19/03/24Personnes présentes :

Citoyens			
MUSICK Shauni	E	BEBRONNE Francis	A
CORMAN Serge	E	POST Benoit	P
BECKER Brigitte	A	POLIS Nathan	P
ALDENHOFF Geneviève	P	FLAMENT Ophélie	E
BRANDT Roger	P	MAGEREN Alain	E
GERAERDS Monique	P	LEBELLE Romane	A
GLINEUR Michel	P	KROEMMER David	E
VOJTASSAK Yves Jean	P	RANDAXHE David	E
HAVET Jacky	A		
CORMAN Christophe* ¹	P		
Membres du Conseil Communal			
BECKERS Audrey	P	THÖNNISSEN Nathalie	P
SCHEEN Arnaud	P	MASSENAUX Fabrice	P

Pour la FRW : Rosine Bronlet et Bertrand Lecloux, agents de développement.

Ordre du jour :

1. Accueil des participants
2. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 15/02/2024
3. Rétrospective des consultations (rappel)
4. Présentation et validation du règlement d'ordre intérieur
5. Présentation et appropriation du diagnostic partagé – échanges en groupe – retour en plénière
6. Quizz (R.O.I.)

¹ Membre invité – candidature non encore validée par le Conseil

7. Agenda et prochaines étapes

Lexique :

ODR : Opération de Développement Rural

CLDR : Commission Locale de Développement Rural

PCDR : Programme Communal de Développement Rural

DR : Développement Rural

Site Internet de l'Opération de Développement Rural : <https://www.4837enactions.info/>

1. Accueil des participants

Rosine Bronlet, de la Fondation Rurale de Wallonie, accueille les personnes présentes (12). Elle annonce ensuite l'ordre du jour de cette première réunion officielle de la nouvelle CLDR.

2. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 15/02/2024

Le compte-rendu de la dernière réunion (15 février) est approuvé à l'unanimité, sans remarque des membres présents.

3. Rétrospective des consultations (rappel)

Une rétrospective des consultations citoyennes effectuées en 2022-2023 est proposée aux membres, afin de leur présenter l'origine des contenus traités en CLDR, et du chemin parcouru jusqu'ici.

En juin 2023, 3 réunions villageoises ont eu lieu (Baelen le 12 juin, Membach le 14 juin, et les hameaux – à Baelen – le 21 juin).

Lors de réunions préalables aux consultations citoyennes, 40 personnes-ressources ont été interviewées, ce qui prouve que le tissu associatif à Baelen est bien établi sur le territoire.

En termes de chiffres, lors de la première réunion, seulement 5 personnes étaient présentes. Lors des deux autres, les chiffres n'étaient pas exceptionnels non plus mais le nombre de participants peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Météo très ensoleillée et très chaude → Préférence de ne pas venir s'enfermer pendant deux heures
- Seconde ODR → parfois difficile de remotiver la population
- Manque de communication et de publicité (même si toute boîte et bache à l'entrée des villages)

Au total, 34 citoyens ont été touchés (dont 1 via le sondage en ligne). La parité des genres des personnes touchées est très bonne à Baelen, et la réunion de ce soir le prouve encore puisqu'il y a plus

de femmes que d'hommes. Alors qu'en général, on tourne autour de 1/3 de femmes pour 2/3 d'hommes, à Baelen c'était du 50/50.

TOP 3 des projets les plus plébiscités lors des réunions villageoises :

1. Aménager la desserte de l'école à Membach (rue du pensionnat) → finançable en DR
2. Aménager une piste cyclable (Membach – Eupen), liaison douce vers Goé derrière les habitations près de la Vesdre → finançable en DR
3. Valoriser les déchets de haie en plaquettes (PBE et GAL) → finançable en DR

Ces trois projets sont finançables par le développement rural (DR).

4. Présentation et validation du règlement d'ordre intérieur

Bertrand Lecloux présente les points les plus importants du règlement d'ordre intérieur de la CLDR. Il rappelle que ce document officiel fait partie du règlement d'une Opération de Développement Rural. Les membres en prennent connaissance et l'approuvent.

Ce règlement comporte 5 parties principales. Il présente les articles les plus importants :

- Titre 1 : Dénomination – Objet – Siège – Durée
- Titre 2 : Membres
- Titre 3 : Fonctionnement
- Titre 4 : Respect de la vie privée
- Titre 5 : Divers

5. Présentation et appropriation du diagnostic partagé – échanges en groupe – retour en plénière

Rosine Bronlet explique le déroulement de ce point. Les membres sont invités à consulter les panneaux A3 explicatifs affichés sur les murs de la salle. Ces feuilles sont la synthèse (détaillée) du diagnostic partagé, réalisé par le bureau d'études Sen5 (auteur de programme). La couleur des feuilles dépend de la thématique concernée (Territoire = vert, Économie = bleu, Population/social = rouge, Gouvernance = mauve). Elle explique la légende concernant les symboles indiqués sur ces panneaux. Elle ajoute que les atouts/faiblesses mentionnés peuvent être parfois contradictoires, mais ceux-ci découlent des propos tenus par les habitants lors des séances d'info-consultation villageoises de 2023 (qui ont servi de base à la rédaction de ce diagnostic partagé).

Elle explique ensuite la méthodologie envisagée : les membres sont invités à déambuler et lire le contenu des panneaux des deux premières thématiques (Territoire et Gouvernance). Ils doivent ensuite indiquer sur un post-it les informations éventuelles manquantes, à coller à l'endroit concerné sur le panneau adéquat « vierge ». Enfin, ils ont la possibilité de souligner l'importance d'un (ou de plusieurs) besoin(s) au(x)quel(s) répondre grâce à des gommettes vertes (3 gommettes par thématique sont distribuées à chacun). Après cela, Bertrand Lecloux effectue un bref retour en plénière des remarques et informations ajoutées par les membres.

L'opération est ensuite répétée pour les deux dernières thématiques (Économie et Population/social). Bertrand Lecloux effectue le retour en plénière des ajouts et remarques.

THÉMATIQUES 1 & 2 : TERRITOIRE & GOUVERNANCE

Remarques et questions :

- Question à propos du besoin suivant « créer entre 214 et 367 nouveaux logements pour absorber l'augmentation démographique (petits logements, logements familiaux) tout en gardant une cohérence avec le cadre rural existant » : **comment faire pour mettre en place autant de nouveaux logements sur la commune ?** → Bertrand Lecloux explique que tous ces logements ne seront pas réalisés par le biais du développement rural, et que ce nombre de logements est envisagé à l'échelle communale
- **Qu'est-ce qu'un logement « tremplin » ?** → Il s'agit d'un logement à loyer modéré à destination de jeunes ménages voulant s'implanter sur la commune. Lorsqu'ils veulent par la suite s'installer définitivement et construire, il y a la possibilité de réduire le prix du terrain. C'est une solution pour garder les jeunes ménages au cœur des villages dans le cadre d'une Opération de développement rural (ODR). Le choix des jeunes se base sur plusieurs critères de sélection, comme la durée de la location.
- Un membre trouve que les choses sont fort cadencées dans cette présentation (exemple : la pollution des cours d'eau). Il demande si des relais vont être pris par rapport aux priorités établies par la CLDR ? → Bertrand Lecloux explique qu'il y a des membres du ¼ communal présents, et que puisque nous nous trouvons dans une année électorale, les membres citoyens sont invités à choisir pour le nouveau Collège qui ils veulent voir au pouvoir selon ces choix → l'échevin ajoute que la Commune continue de travailler avec des partenaires (comme Contrat-Rivière) selon les thématiques importantes, donc l'un n'empêche pas l'autre. La CLDR doit se fixer des priorités, faire des choix, et c'est aussi le cas pour le Collège. Bertrand Lecloux ajoute que les budgets de la RW sont plus serrés en ce moment, raison pour laquelle il est important de bien prioriser les projets.

RETOUR GOUVERNANCE

Atouts et faiblesses, moyens humains et financiers, procédures de participation et communication/information :

Résultats gommettes (cfr. Annexe n°2)² :

- ➔ Le besoin le plus plébiscité est de développer le volet « communication » pour qu'elle soit + efficace et qu'elle touche toute la population (lors de nouveaux projets pour les intégrer dans le processus) (5 gommettes)

Pour le besoin concernant la possibilité de parler plus facilement avec les élus communaux, Bertrand Lecloux rappelle qu'il est possible de les contacter par mail ou téléphone sur le site de la commune

Remarque d'un membre à propos du service gestion de la commune : il remarque un gros turnover dans ce service renforcer et revoir la façon dont il est géré → Arnaud trouve qu'il y a peu de départs dans ce service, contrairement au service garderie

² Les résultats complets sont repris dans les images du catalogue d'annexes.

RETOUR TERRITOIRE

Outils d'aménagement du territoire :

Résultats gommettes (cfr. Annexe n°1) :

- ➔ Le besoin le plus plébiscité est de définir les affectations des ZACC dans le respect du cadre rural (4 gommettes)
- ➔ Le 2^e besoin le plus marqué est l'encadrement de l'urbanisation des villages grâce à la charte urbanistique³

Question d'un membre : quelles sont ces zones (ZACC) ? ➔ Elles sont reprises dans l'analyse socio-économique (partie 1), elles sont recensées par Sen5. On peut aussi les trouver sur WalOnMap. Il y en a 3 à Membach, et 1 derrière la Rue de l'Invasion. Le plan ci-dessous reprend les 4 ZACC.



Paysage, patrimoine et bâti :

Résultats gommettes (cfr. Annexe n°1) :

- ➔ Le besoin le plus plébiscité est de développer des logements adaptés aux seniors et aux petits ménages (logements multigénérationnels) (7 gommettes)
- ➔ Le second besoin le plus marqué est de rénover et valoriser le bâti ancien (4 gommettes)

Milieux physiques, naturels et environnement :

Résultats gommettes (cfr. Annexe n°1) :

- ➔ Le besoin le plus plébiscité est de préserver le cadre rural (5 gommettes)
- ➔ Les 2^e et 3^e besoins les plus mis en avant sont la protection et renforcement du réseau écologique, et la prévention et la diminution des risques d'inondation.

³ Cette charte sera bientôt en cours de rédaction, la Commune a pris des contacts avec des bureaux.

Pour le besoin concernant la re-plantation des haies typiques du Pays de Herve, une des fiches du GAL Pays de Herve⁴ va dans ce sens. Il y a également le droit de tirage de plantation de ligneux 23-27 qui octroie 21.000€ à Baelen pour planter des haies.

Mobilité :

Résultats gommettes (cfr. Annexe n°1) :

- ➔ Les deux besoins les plus plébiscités sont l'amélioration de la sécurité pour les modes actifs sur les routes, et la création de plus de parkings publics (3 gommettes chacun)

Question : quel pouvoir a-t-on sur la TEC pour améliorer l'offre de bus ? ➔ c'est une discussion que la Commune doit mener avec eux, mais si il y a une grosse demande, cela peut être une idée à développer en Collège (interne) (par exemple, développer une navette) ➔ Arnaud Scheen dit que c'est souvent discuté à l'organe de consultation du bassin de mobilité, toutes les communes rurales disent la même chose, mais eux l'organe n'a pas beaucoup de moyens et font leurs choix selon ce qu'ils estiment le plus important ➔ autres pistes : favoriser le co-voiturage, le travail de l'ASBL *Fahr mit* (ASBL germanophone qui place des bancs bleus là où peuvent s'asseoir les gens désirant faire du stop sans devoir lever le pouce).

Energie :

Résultats gommettes (cfr. Annexe n°1) :

- ➔ Le besoin le plus plébiscité est de devenir un territoire plus résilient

Remarques : peut-on faire de l'éolien privé ? Y a -t-il des sites sur la commune où en installer ? ➔ Bertrand Lecloux explique qu'il y a des réglementations provinciales, avec une carte qui reprend les endroits rentrant dans les critères (comme être situé à + de 500m des habitations). Le membre demande si avec les 3-4 kms d'autoroute présents à Baelen, où on pourrait en installer, ce serait possible ou pas ? ➔ Réponse : cela se fait généralement à l'initiative de promoteurs privés. Pour l'installation d'éoliennes le long des autoroutes, un des ministres avait dit qu'ils allaient essayer de pousser dans ce sens ➔ Un membre ajoute de bien calculer la rentabilité de celles-ci avant d'en placer. Il est nécessaire de parler des certificats verts pour les sociétés qui les installent, et de l'obligation de réaliser une étude d'impact et d'étude auprès de la population concernée.

Suggestion/ajout : **communauté d'énergie** (= rassembler des producteurs d'énergie et des consommateurs d'énergie). Cela n'a pas été évoqué dans le diagnostic mais ça pourrait être une idée à mettre en place ➔ Arnaud Scheen dit que le GAL a fourni un appui là-dessus car une des fiches principales de la nouvelle programmation du GAL ➔ un expert de la coopérative BocagEN (coopérative citoyenne du Plateau de Herve) est prêt à mettre sa connaissance à profit à ce sujet. On peut inviter cette personne, ainsi que le GAL à une prochaine réunion. Il y a donc la possibilité de faire des liens avec le GAL dans nos projets.

Bertrand Lecloux ajoute que si on a des panneaux photovoltaïques actuellement, on a les compteurs qui tournent à l'envers, donc il faut attendre que ces panneaux ne tournent plus à l'envers (d'ici 2030) pour que certaines personnes s'y intéressent.

⁴ Site Internet du GAL Pays de Herve : <https://galpaysdeherve.be/?PagePrincipale>

THÉMATIQUES 3 & 4 : ÉCONOMIE ET POPULATION

RETOUR ÉCONOMIE

Remarques : l'échevin parle du pourcentage d'étrangers repris dans les faiblesses, mais ce n'est ni un atout ni une faiblesse selon lui → Bertrand Lecloux dit que cela a été souligné comme une faiblesse car ce sont des personnes qui ne s'impliquent pas (ou moins) dans la vie villageoise → un citoyen ajoute que des choses se font quand même → Bertrand précise que ces constats ont été faits avec les personnes ressources → Arnaud Scheen dit que ce diagnostic se mélange avec les ressentis des personnes, la hiérarchisation des constats selon les personnes n'est pas la même.

Secteurs d'activité :

Résultats gommettes (cfr. Annexe n°4) :

- Le besoin le plus plébiscité est d'encourager l'implantation de commerces de proximité et établissements Horeca (10 gommettes)

Ce besoin n'est pas finançable en Développement Rural, c'est très compliqué de faire passer ça à la Région Wallonne.

Questions : pourquoi l'avoir inscrit sur la liste si ce n'est pas réalisable en DR ? → Réponse : car il s'agit ici d'une analyse de la commune. « Dans ce cas, cela fait des gommettes gâchées... » → il faut plutôt le voir dans le sens où des projets peuvent aller dans ce sens. Arnaud Scheen propose par exemple l'idée de créer une maison de village avec une petite brasserie.

- L'octroi ou non de subsides en DR par le SPW dépend aussi de la manière dont la fiche projet leur est présentée. L'objectif ici est d'analyser globalement la commune, et même si des projets se retrouvent dans le DR et qu'ils ne sont pas finançables en DR, ce sont les projets qui sont importants pour les citoyens.
- Arnaud Scheen ajoute qu'il n'y a eu que 2 projets subsidiés, sous convention, pour l'ODR 1 (aménagement de la place de Baelen + et liaisons douces entre Membach et Baelen) Il n'est pas possible d'en faire 10 par ODR, mais bien que tout ne soit pas financé par le DR, des projets immatériels sont faisables, ainsi que des partenariats avec des privés et des publics/

Proposition/ajout : **développer le circuit-court** (producteurs locaux), avec des « consom'acteurs ».

Structure de travail :

Résultats gommettes (cfr. Annexe n°4) :

- Le besoin le plus plébiscité est d'augmenter les emplois sur le territoire communal pour diminuer la mobilité domicile-travail (4 gommettes)

Pour répondre à ce besoin, Bertrand Lecloux parle du principe d'atelier rural⁵.

⁵ L'atelier rural est un outil de développement mis à disposition des Communes rurales par la Région wallonne. Il doit s'inscrire dans le processus global et intégré des opérations de développement rural. Il vise à : fixer et

RETOUR POPULATION/SOCIAL

Les Baelenois, aujourd'hui et demain :

Résultats gommettes (cfr. Annexe n°3) :

- ➔ Le besoin le plus plébiscité concerne le phénomène de vieillissement de la population généralisé et attendu à l'échelle wallonne dans les prochaines années nécessitera d'augmenter l'offre actuelle de lits en maisons de repos et résidences services, ainsi que les services liés aux personnes âgées (soins à domicile, activités du 3e âge, ...) (6 gommettes)

Services et équipements collectifs, loisirs et monde associatif :

Résultats gommettes (cfr. Annexe n°3) :

- ➔ Le besoin le plus plébiscité est d'attirer et valoriser les professionnels du milieu médical et paramédical, de la jeunesse, de l'enseignement (5 gommettes)
- ➔ Les 2^e et 3^e besoins les plus soulignés sont de faire face au vieillissement de la population en termes d'infrastructures d'accueil et de relais pour les seniors, et la création de plus de lien social entre les hameaux/villages, intergénérationnel (4 gommettes chacun)

Bertrand Lecloux précise que dans le Développement Rural, concernant la demande d'attirer du personnel paramédical, il est possible de faire des maisons multiservices en partie financées par le DR.

Un membre trouve que les besoins d'accueil de l'offre sportive dans de bonnes conditions et celui d'adapter/rénover certains locaux à disposition des associations, sont des besoins qui se rejoignent.

6. Quizz – règlement d'ordre intérieur

Pour tester leurs connaissances générales sur l'ODR, la CLDR et le R.O.I., les participants sont invités à répondre, par groupe, à une série de 9 questions générales. Pour y répondre, ils sont priés de brandir la pancarte numérotée et colorée correspondant à la bonne réponse.

Pour chaque question, l'équipe dispose de 30 secondes. La réponse est ensuite donnée à l'assemblée et des précisions sont apportées.

développer des activités économiques, et soutenir la diversification des activités rurales et la création d'emplois. Loué pour une durée limitée par la Commune aux TPE et PME, l'atelier rural a pour fonction de faciliter le lancement de jeunes entreprises en leur évitant des investissements lourds de départ pour l'achat d'un bâtiment. Il les soutient donc pendant la période généralement reconnue comme la plus critique de la vie d'une entreprise en les débarrassant momentanément d'un souci important. Dans le même esprit, l'atelier rural peut aussi héberger des entreprises en voie d'expansion ou de diversification. Il leur donne le coup de pouce qui fait la différence en soutenant les chefs d'entreprise qui veulent s'agrandir ou explorer de nouveaux marchés.

7. Programmation des prochaines rencontres

Prochaines dates et missions de la CLDR :

- Réunion du 25/04/2024 (20h) : Appropriation de la stratégie (objectifs à déterminer pour les 10 prochaines années)
- Réunion du 21/05/2024 (20h) : sélection des projets – phasage des GTs-projets thématiques : élaboration d'un catalogue de projets (il y en a environ 70 actuellement)

Après :

- Visites de terrains
- Consultations villageoises : présentation du catalogue de projets
- Priorisation et approfondissement des projets par la CLDR puis le Collège → fin 2024 - début 2025

La réunion se termine par une photo de groupe.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Bertrand Lecloux et Rosine Bronlet